

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 2107**

**56 – MORBIHAN**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT**

**Ventes et cessions**

909 496 317 RCS Lorient.

**A3M.**

*Forme* : Société par Actions Simplifiée.

*Capital* : 5000.00 EUR.

*Adresse* : 34, PALIVARCH, 56400 Ploemel.

*Origine du fonds* : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 25000 EUR.

*Etablissement* : Etablissement principal.

*Activité* : Activités ambulantes de "food-truck"; exploitation par voie de location-gérance, création, acquisition de tout fonds de commerce d'épicerie et alimentation générale, traiteur, vente de pains et viennoiseries, plats préparés, jeux et articles de plage, presse et journaux ; fourniture d'aliments et boissons à emporter au comptoir ; commercialisation d'articles d'art de la table et décoration ; location de vaisselles ; dispense de cours de cuisine..

*Adresse* : 4, Avenue De Penthièvre, 56340 Carnac.

*Précédent propriétaire* : RCS non inscrit. **KERHERVE** (Danielle Marie-Thérèse).

*Date de commencement d'activité* : 1<sup>er</sup> avril 2022.

*Publication légale* : Le Ploermelais du 8 mai 2025.

*Oppositions* : En l'étude de Me Cailloce, Notaire au 1 avenue du Rahic à Carnac ( 56400..

*Commentaires* : Acte Authentique en date du 28/04/2025. Adresse de l'ancien propriétaire : 4 Avenue De Penthièvre 56340 CARNAC. Adresse du nouveau propriétaire : 34 PALIVARCH 56400 PLOEMEL. Etant précisé qu'il s'agit uniquement de l'acquisition d'une branche d'activité d'un fonds de Charcuterie, alimentation générale, libre service. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..